CONTRAT OEUFS
Octobre 2019 >> Mars 2020

Entre le producteur
Nom : BRICAULT Patrick
Adresse : Chemin de la Pave – 66490 ST JEAN PLA DE CORTS
Mail : bricaultp@gmail.com
Portable : 06.04.07.33.29

Et le consomm'acteur (merci d'écrire en lettres CAPITALE)
Nom - Prénom : ……
Adresse : ……
……
Mail : ……
Portable / Fixe : ……

Référent œufs Céret :

Jour et lieu de distribution

Hiver : **Mercredi de 18 à 19H30**, au local de Nathalie Leblanc – Brasserie TÔA - 16 Rue du Néoulous, 66400 Céret.
Eté **: Mercredi de 18 à 19H30,** chez Patrick chemin de la Pave – 66490 St Jean Pla de Corts

Descriptif du produit, mode de production, engagement et prix

Le producteur s'engage à fournir des œufs provenant de poules élevées dans des conditions naturelles (Certifiés Agriculture Biologique) pour **2,80 euros la boite de 6**. Les œufs ne sont pas calibrés et leur couleur est variable. Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

Contrat / 150 œufs -> 6 œufs - hebdo.
Contrat / 300 œufs -> 12 œufs - hebdo.
Contrat / 72 œufs -> 6 œufs - 1 semaine sur 2.

Période(s) d'engagement : La saison débute la semaine du **02 octobre 2019** et se termine la semaine du **1er avril 2020.**

Choix et modalité de paiement

Nombre d'œufs :	**72 œufs (x0/6)**	**150 œufs (x6)**	**300 œufs (x12)**
Paiement en **1 fois** - soit 1 chèque de :	**33,60 €**	**70,00 €**	**140,00 €**
Paiement en **2 fois** sans frais - soit 2 chèques de :	-	**35,00 €**	**70,00 €**
Paiement en **3 fois** sans frais - soit 3 chèques de :	-	-	**46,70 €**

Si en cours de saison, calculer le nombre d'œufs restant et le montant total :

Nombre d'œufs restant : …….. Montant total : …….. € Nombre de chèque : …….. Montant par chèque : …….. €

Calendrier prévisionnel des distributions

Distribution hebdomadaire - **25 distributions** réparties sur la période. Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. Vous serez prévenus par mail ou SMS.

Mode de paiement
Le paiement interviendra par chèques datés du jour de leur émission et libellés **à l'ordre de PATRICK BRICAULT**, que le consomm'acteur remettra en totalité à la signature du présent contrat selon les modalités du tableau ci-dessus. Le producteur présentera à l'encaissement le premier chèque à réception, le deuxième chèque sera mis à l'encaissement le 10 décembre et le troisième le 10 février.

Fait à ……. , le …….. En **deux exemplaires** originaux (valant pour reçu)

Le producteur Le consomm'acteur